



Ecrit par le 28 mai 2024

**logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.**

Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

**L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué !**

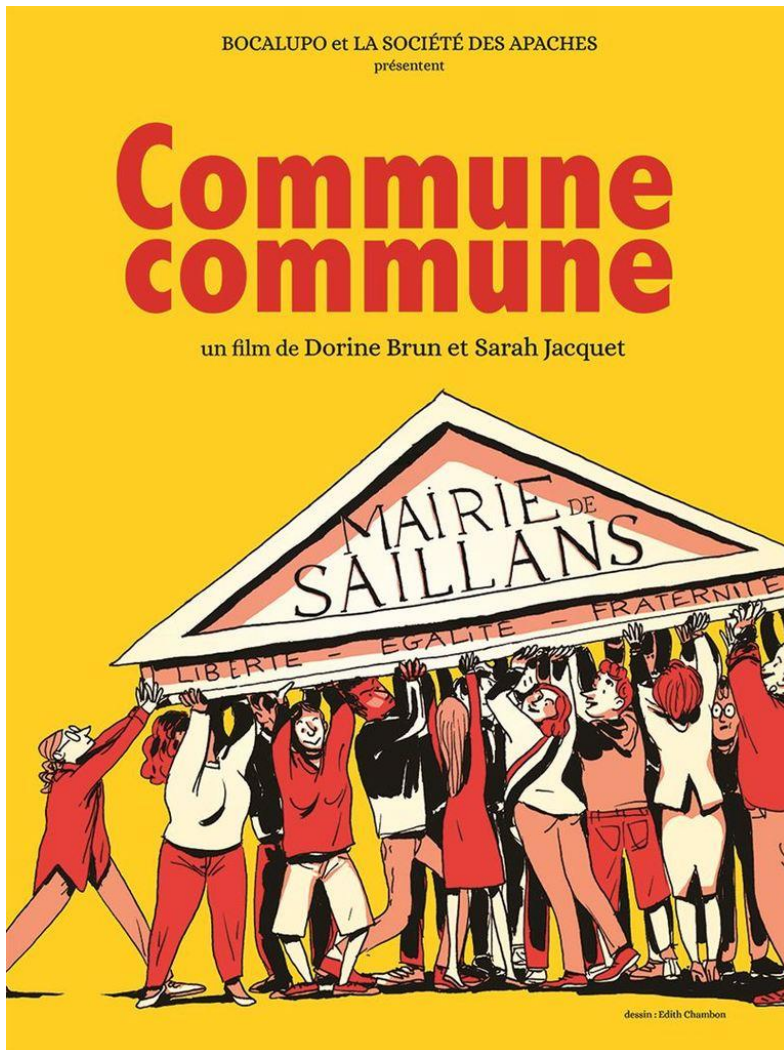
[A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer.](#) Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué ! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

**Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision**

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par [Dorine Brun](#) et [Sarah Jacquet](#), retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.



Ecrit par le 28 mai 2024



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

[Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"](#)

Ecrit par le 28 mai 2024

# Rhône-Lez-Provence : 4,24 tonnes de sapins recyclés !

Après les [Sorgues-du-Comtat](#) c'est au tour de [Rhône-lez-Provence](#) de battre son propre record de collecte de sapins de Noël avec 4,24 tonnes de sapins recyclés en 2022 contre 2,8 tonnes en 2021. Pour cela, 8 sites de collecte répartis sur les 5 communes du territoire, en plus des 2 déchèteries de Bollène et Mondragon, avaient été installés durant près d'1 mois, du 27 décembre 2021 au 24 janvier 2022 en Rhône Lez Provence. La communauté de communes tient à en remercier ses habitants. Les communes de l'interco Rhône-lez-Provence sont Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Mondragon et Mornas. Anthony Zilio, le maire de Bollène, en est le président.

MH